



**Revue française de lépidoptérologie : L'Amateur de papillons, Volume 9, Numéro 1, Janvier-Février 1938.**

Source : Paris - Muséum national d'histoire naturelle/Direction des bibliothèques et de la documentation.

Les textes numérisés et accessibles via le portail documentaire sont des reproductions numériques d'œuvres tombées dans le domaine public ou pour lesquelles une autorisation spéciale a été délivrée. Ces dernières proviennent des collections conservées par la Direction des bibliothèques et de la documentation du Muséum. Ces contenus sont destinés à un usage non commercial dans le respect de la législation en vigueur et notamment dans le respect de la mention de source.

Les documents numérisés par le Muséum sont sa propriété au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

Les reproductions de documents protégés par un droit d'auteur ne peuvent être réutilisées, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

Pour toute autre question relative à la réutilisation des documents numérisés par le MNHN, l'utilisateur est invité à s'informer auprès de la Direction des bibliothèques et de la documentation : [patrimoinedbd@mnhn.fr](mailto:patrimoinedbd@mnhn.fr)

ds texte

21322

1) REVUE FRANÇAISE



de

LÉPIDOPTÉROLOGIE

*(L'Amateur de Papillons)*

Travaux et Observations d'Amateurs

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION

de

Léon LHOMME

*Ingénieur civil, Naturaliste, Éditeur*

AVEC LA COLLABORATION D'UN GROUPE  
DE LEPIDOPTERISTES

2) 9

VOLUME IX

3) 1938-44

1938 - 1944

AVEC NEUF PLANCHES HORS-TEXTE  
DONT UNE COLORIÉE

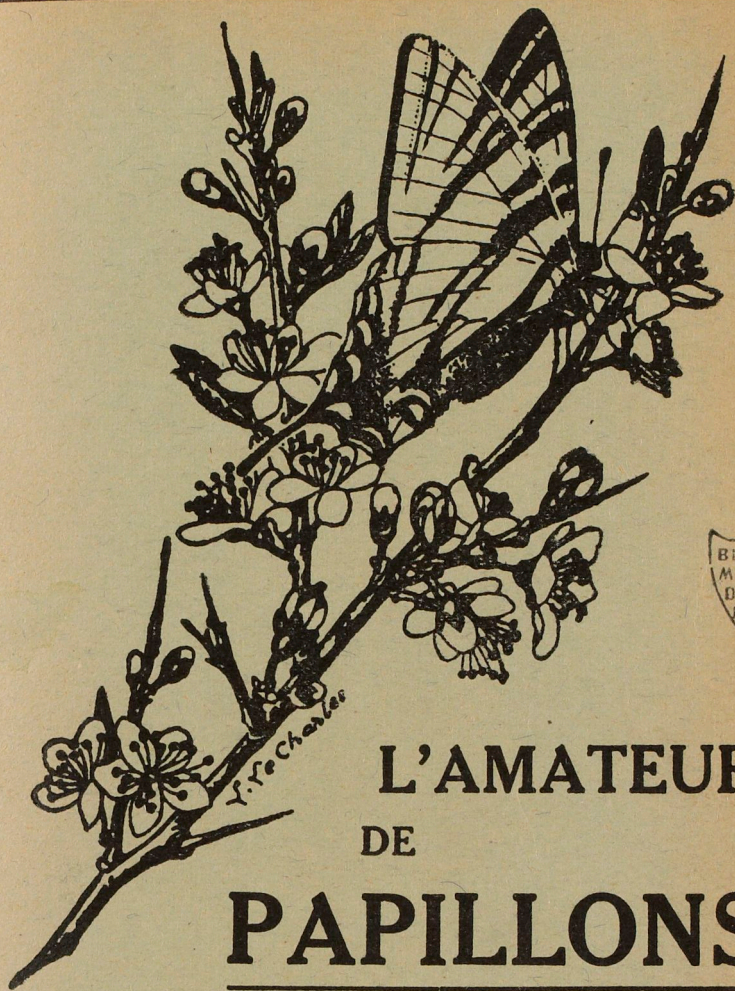
Léon LHOMME

LE CARRIOL, PAR DOUELLE (LOT)



ma fasc. 17.  
Vol. IX — N° 1 et 2

12 1322  
Janvier Février 1938



L'AMATEUR  
DE  
**PAPILLONS**

REVUE DE LEPIDOPTEROLOGIE

Travaux & Observations  
d'AMATEURS

---

**LÉON LHOMME**  
LE CARRIOL, par Douelle (Lot)



# L'Amateur de Papillons

---

Abonnement annuel (dix numéros) : France, 35 francs.

Etranger : 37 fr. et 38 fr.

Les années écoulées (1922 à 1933) sont en vente en bloc ou séparément au bureau du Journal.

Prix par année (port en sus) : 20 francs.

Les numéros ne se vendent pas séparément. Deux années forment un volume.

La planche coloriée du vol. II est épuisée; elle est remplacée par une planche noire.

## CATALOGUE DES LEPIDOPTERES DE FRANCE ET DE BELGIQUE

1<sup>o</sup> partie : *Macrolépidoptères*, complète avec addenda et table des matières : 800 pages. Prix (port en sus) : 125 francs.

2<sup>o</sup> partie : *Microlépidoptères* : cette partie paraîtra par fascicules contenant chacun plusieurs familles.

1<sup>er</sup> fascicule, franco : 38 francs.

---

## PRIX DES TIRES A PART

### 1<sup>o</sup> Avec réimpression :

	25 ex.	50 ex.	100 ex.
4 pages .....	18 »	19 »	22 »
8 pages .....	21 »	23 »	28 »

### 2<sup>o</sup> Sans réimpression :

	50 ex.	100 ex.	200 ex.
1 page .....	5 »	5 50	6 50
2 pages .....	7 »	7 50	8 50
4 pages .....	8 50	9 »	11 »

Couverture sans impression 0 fr. 50 le 100.

Composition d'un titre : 5 francs.





# L'Amateur de Papillons

Revue de Lépidoptérologie  
Travaux et Observations d'Amateurs

VOLUME IX

---

---

SOMMAIRE DES N<sup>os</sup> 1, 2

Avant-propos : La grande misère du livre scientifique, par L. LHOMME .....	1
<i>Coleophora medelichensis</i> Krone par J. KLIMESCH .....	7
Un arc-en-ciel d'écaillés de papillons, par BLANCHARD .....	11
Espèces et sous-espèces nouvelles à ajouter au catalogue des Lépidoptères de France et de Belgique. — II, par L. LHOMME .....	15
Captures intéressantes .....	30
Sur <i>Colias croceus</i> Fourc., par Mme Vera M. MUSPRATT..	31
Notes de chasse, par G. PRAVIEL .....	32

---

---

## AVANT PROPOS

---

### La grande misère du livre scientifique

---

*L'Amateur de Papillons.* — En commençant ce neuvième volume, nous tenons à adresser à tous les amis de *L'Amateur de Papillons*, français et étrangers, qui ont si rapidement répondu à notre appel, nos très chaleureux remerciements. Nous avons reçu, ce mois-ci, de nombreuses lettres aimables, pleines de souhaits, de suggestions et d'encouragements qui, en ces temps difficiles, ont été pour nous un précieux réconfort. Celui qui tient la barre, avec la ferme volonté d'atteindre le port, malgré les nombreux écueils que la mentalité actuelle sème sur sa route et dans ces brouillards opaques, qui aveuglent les uns et illusionnent les autres, sent souvent le besoin d'être soutenu et encouragé. Votre directeur remercie ses aimables correspondants de tout l'intérêt qu'ils témoignent à leur revue et les assure qu'il s'effor-



cerà de suivre, dans la mesure du possible, leurs excellents conseils.

**Catalogue des microlépidoptères de France et de Belgique.** — Beaucoup de nos collègues se sont inquiétés de l'avenir de cette publication, dont ils sont sans nouvelles depuis deux ans. Nous tenons à les rassurer; le deuxième fascicule n'est pas perdu, il s'est échoué sur l'un des écueils dont il est parlé plus haut, nous essayons de le renflouer, mais ce ne sera pas sans frais.

Notre catalogue (vol. II du Catalogue général) doit paraître en six fascicules. Le manuscrit complet est à jour et le fascule I a paru. Savez-vous ce que l'Imprimerie demande actuellement pour terminer les cinq fascicules restants? Près de 50.000 francs. Nous devons toutefois ajouter aussitôt à sa décharge, que cette somme énorme n'entrera pas entièrement dans sa caisse; le fisc veille, il en prélèvera la part du lion.

Quoi qu'il en soit, ces 50.000 francs, 56.000 francs avec le premier fascicule, ne paieront que le travail matériel: papier, composition, tirage, transports, impôts. Quant au travail scientifique inimaginable, que l'élaboration d'un tel Catalogue a demandé à une pléiade d'entomologistes, il ne figure dans le calcul du prix de revient que pour mémoire, et pourtant...

M. J. de Joannis a passé de longues années à préparer la distribution géographique en France de toutes les espèces de microlépidoptères qu'on y a observées; leur nombre dépasse maintenant 2.600. Beaucoup d'entre nous savent avec quelle méticuleuse honnêteté scientifique notre regretté Maître travaillait. Pour les autres, voici : Chaque espèce possédait à son nom deux fiches; sur la première, M. de Joannis inscrivait, au fur et à mesure qu'il en avait connaissance : le nom de la localité, celui du chasseur et la date de la capture; sur la seconde, qui représentait une carte muette de la France, il traçait, dans le département d'où provenait la capture, un trait horizontal, quand il n'avait pas vérifié lui-même la détermination, ou une croix dans le cas contraire. Dans le but de transformer en croix le plus grand nombre de ces indications, il n'hésitait pas à visiter les collections ou à se faire adresser les exemplaires douteux. Sachant par expérience combien il est difficile de déterminer avec certitude certaines espèces, et ayant constaté tant d'erreurs de détermination dans les collections, M. de Joannis, comme saint



Thomas, voulait voir pour croire. Un catalogue basé sur de simples listes n'avait, à ses yeux, aucune valeur.

Le temps qu'il a passé à déterminer les chasses de ses correspondants est incalculable. Très sévère pour les déterminations d'autrui, il l'était de même pour les siennes. Il rangeait à part tous les exemplaires qu'il ne pouvait déterminer avec certitude. Chaque année, il passait un mois à Londres, y emportait ces espèces litigieuses, et là, au milieu des richesses inouïes des collections et des bibliothèques du *British Museum*, il trouvait tous les documents nécessaires à ses travaux. Grâce souvent à des comparaisons avec de longues séries et quelquefois même avec le Type de l'espèce, il déterminait sûrement les exemplaires apportés. Pour me montrer toutes les facilités qu'il trouvait au Museum, il m'a raconté qu'ayant un jour simplement manifesté le désir de voir un Type, qui se trouvait dans une collection éloignée de Londres, il eut l'agréable surprise de le trouver le lendemain sur son bureau, arrivé le matin même, par les voies les plus rapides.

Il rentrait de Londres heureux et satisfait ; il en rapportait une riche moisson de détermination et de renseignements, qu'il distribuait dès son retour, avec son bon sourire, à ses nombreux correspondants. Il remettait à chacun son dû, ne conservant pour lui que les espèces qu'on lui offrait, après s'être assuré toujours que vous en possédiez d'autres.

Pendant ce temps, M. P. Chrétien, de son côté, se livrait à ses minutieuses recherches biologiques ; pas à pas il suivait avec une patience inlassable les premiers états de nos papillons. Il obtenait, avec des moyens très rudimentaires et quelquefois après plusieurs essais infructueux, des résultats importants, dotant la science toujours d'observations nouvelles et souvent d'espèces inédites.

M. Chrétien ne concevait l'étude de l'entomologie que dans la nature. Sa collection n'était pour lui qu'un aide-mémoire d'un intérêt secondaire. La chenille l'intéressait plus que le papillon, car il passait plus facilement de la chenille au papillon, que du papillon à la chenille.

L'hiver, il consignait toutes les observations qu'il avait faites au cours de ses chasses et de ses élevages sur de nombreuses fiches. Il y notait aussi les renseignements biologiques trouvés dans les nombreux travaux qu'il recevait de tous les pays d'Europe. J'ai sous les yeux, en écrivant ces lignes, les 24 cartons qui ren-



ferment ces fiches. Chacun d'eux en contient de 600 à 700 ( $22 \times 14$  et numérotées suivant le catal. de Staudinger), couvertes de sa très fine écriture. Ces 15.000 fiches représentent le travail de toute une existence, presque entièrement consacrée à l'entomologie.

Dès que la nature reprenait vie, il quittait avec joie son cabinet, et partait vers le midi. Là, sans ménager ni ses pas, ni ses fatigues, ni ses dépenses, il reprenait inlassablement ses recherches, pour augmenter encore et toujours le nombre de nos connaissances entomologiques.

Peut-on évaluer, même en or, le temps passé, les dépenses faites et le travail de ces deux savants ? Nous ne le croyons pas. Aussi, tout en attribuant à leur collaboration une valeur inestimable, nous devons l'indiquer, dans notre compte, « pour mémoire ».

Notons aussi « pour mémoire » les nombreux voyages, les innombrables excursions de tous les collègues qui, depuis trente ans, ont apporté leur contribution à notre catalogue. Que d'heures consacrées aux recherches, aux chasses, aux longues attentes de nuit près d'un piège lumineux, dans des contrées perdues et sauvages, représentent parfois quelques lignes de notre catalogue!

Il va falloir maintenant établir le manuscrit et pour cela coordonner ces multiples documents, les ranger dans l'ordre de la plus récente classification, extraire, en quelques lignes, la quintessence des renseignements éparpillés dans toute une littérature polyglotte, entretenir avec les entomologistes spécialisés, presque toujours étrangers, une correspondance aussi fréquente que volumineuse, tenir enfin à jour ce manuscrit de plus de 3.000 pages, en y notant toutes les captures récentes, jusqu'à l'heure, tant attendue, de la signature du « bon à tirer ». Je passe sous silence le temps passé à la correction des épreuves, qui peut s'évaluer à un millier d'heures au minimum.

Nous avons mis douze années pour terminer le volume I; depuis six ans, avec quelques collaborateurs, nous travaillons au volume II. — Valeur encore et toujours « pour mémoire »!

Voilà, tracé dans ses grandes lignes, l'immense travail intellectuel qui précède l'impression d'un catalogue. N'est-il pas mille fois plus important à tous les points de vue que le travail matériel qui le suit, et pourtant celui-ci est coté 56.000 francs, et celui-là zéro.

Les égoïstes acceptent cette injustice d'un cœur léger,



ils ont, pour cela, un slogan très commode : Les savants, disent-ils, travaillent pour l'amour de la science. Malheureusement cet amour, même additionné d'eau fraîche, n'a jamais nourri son homme et le savant est un homme qui doit manger pour vivre, sinon vivre pour manger. On rencontre dans les laboratoires scientifiques nombre de travailleurs diplômés, moins payés qu'un simple manœuvre d'usine. C'est navrant et inique, mais c'est politique paraît-il, aussi n'en parlons pas !

Si le savant est désintéressé, il est, par contre, jaloux de ses travaux et de ses découvertes. Il tient à ce que l'on ne le dépossède pas et à ce qu'on reconnaisse ce qu'il a fait. C'est la moindre des choses, puisque c'est la seule récompense qu'il réclame.

La plupart des acheteurs d'un ouvrage scientifique savent reconnaître la valeur des travaux qu'ils ont en mains et il ne leur viendrait jamais à l'idée de la comparer au travail de l'imprimeur. Par contre, il est des acheteurs pour qui un livre n'est qu'une fraction infinitésimale d'une édition, la cent millième partie d'un tout, même quand l'édition ne s'adresse qu'à quelques centaines d'acheteurs éventuels. Pour eux, l'exemplaire a une valeur intrinsèque parfaitement négligeable et par conséquent toujours d'un prix trop élevé.

Aussi les uns oublient-ils de payer leurs livres, d'autres les empruntent et les gardent, d'autres encore, et ils sont plus nombreux qu'on le croit, réclament des éditeurs des exemplaires à l'œil, quelquefois trois et quatre d'un même titre, pour soi-disant les faire connaître à leurs amis ou à leurs élèves, mais plutôt pour monter leur bibliothèque à peu de frais. D'autres enfin attendent avec patience la mort d'un collègue, pour soustraire aussitôt à sa veuve, au plus bas prix, les livres de son mari, dont elle n'a jamais connu la valeur.

Apprenant un jour qu'une personne cherchait quelques ouvrages de mon fonds, et parmi eux le volume I du *Catalogue des Lépidoptères*, je fis mes offres de service; voici la réponse stupéfiante que je reçus : « ...Je savais  
« très bien que je pouvais trouver les ouvrages qui m'in-  
« téressent chez vous, mais j'ai le regret de constater  
« que vous cotez ces ouvrages à un prix que je consi-  
« dère comme insensé. Ne voulant pas payer votre  
« *Catalogue des Lépidoptères* le prix que vous en deman-  
« dez, je le cherche d'occasion, je sais que je ne le  
« trouverai pas de suite, puisqu'il est d'édition récente,



« mais je ne suis pas pressé, j'attendrai, je l'aurai un  
« jour à moins de 40 francs.

« J'ai trouvé dernièrement quelque années de *L'Amateur de Papillons* que j'ai payées cinq francs l'une, je  
« les ai lues avec plaisir, surtout vos descriptions de  
« localités... » suit un peu de miel pour faire passer  
la pilule, puis d'excellents conseils pour transformer  
*L'Amateur* en catalogue de papillons exotiques à prix  
très réduits, remplaçant de plus, pour la classification,  
des ouvrages de prix prohibitifs. Que de choses pour  
cinq francs par an!!

Quant au Catalogue, son prix est élevé justement  
parce que son prix de revient est divisé par un nombre  
trop restreint d'acheteurs. Il aurait peut-être fallu,  
pour plaire à ces Messieurs, que le savant, après avoir  
travaillé pour la gloire toute sa vie, paie encore son  
imprimeur.

Il y a aussi des gens très économes, pour ne pas dire  
avares, qui achètent au « décrochez-moi ça » des vêtements  
encore très mettables, moins cher que chez le  
tailleur; ou des rogatons à la porte des grands restaurants,  
à meilleur compte qu'à l'intérieur. Heureusement  
que tout le monde ne les imite pas, car les tailleurs, les  
restaurateurs et les éditeurs feraient faillite, et il n'y  
aurait plus ni rogatons, ni vieux habits, ni bouquins  
d'occasion.

Cette petite histoire ne montre que le côté grotesque  
de la question, car cet égoïsme n'est qu'une exception,  
une aberration rare.

Le danger est toujours très grand; il vient d'abord  
de la diminution de plus en plus marquée des jeunes  
entomologistes, et par conséquent du nombre d'acheteurs,  
puis de la hausse énorme de tout ce qui touche  
au livre et au matériel nécessaire à l'étude de l'entomologie  
et à ses collections.

Les grandes sociétés doivent restreindre leur train  
d'impression, les petites revues disparaîtront. Ce sera la  
stagnation de la science française, l'arrêt de sa propagation  
à l'étranger, et les imprimeries chômeront après  
avoir tué leur poule aux œufs d'or.

Le livre scientifique est au plus mal, si le remède  
efficace n'arrive pas de suite, il en mourra.



COLEOPHORA MEDELICHENSIS Krone (Lep.)

par Josef KLIMESCH. — Linz-a-Donau

Cette espèce, peu connue, a été décrite en 1908 par M. le Prof Krone : *Jahresbericht des Wiener Ent. Vereines*, vol. XVIII, p. 119. Comme ce périodique n'est pas facilement accessible à la plupart de mes collègues français, je crois utile de donner ci-dessous copie de la description originale :

« *Coleophora medelichensis* n. sp.

« Diese Art hielt ich lange Zeit für *C. discordella* Z., der sie am nächsten kommt.

« Die Grundfarbe der Vorderflügel ist aber mehr lichtockergelb (nicht wie bei *discordella* lehmgeblich braun), sie sind nur 5-6 mm. lang, mit einer Expansion von 11-13 mm. (bei *discordella* 7-8 mm. lang, mit einer Expansion von 15-17 mm.).

« In der Färbung steht die neue Art demnach der *niveicostella* Z. noch näher, nur ist sie bedeutend kleiner.

« Die Vorderflügel sind verhältnismässig breit, gegen den Innenrand viel lichter reingelb mit ziemlich breiter weisser Vorderrandstrieme und mit feiner, bis über die Mitte reichender Discoidallinie und feinem weissen Innenrande. Die Fransen durchaus lichtgrau. Die Fühler weiss, deutlich schwarz geringelt mit gelblicher Behaarung des Wurzelgliedes, die sich auch auf die zwei nächsten Geisselglieder erstreckt.

« Die weisslichen Palpen fast nur so lang wie der weisse Kopf, also auffallend kürzer als bei *discordella*. Leib und Beine weisslich, ersterer am Rücken gelbgrau.

« Der Sack ist noch unbekannt. Diese Art fing ich im Mai und Juni in Mödling (Medelicha) mehrfach in beiden Geschlechtern. Dort fing und zog ich auch öfter die echte *discordella* Z. »

Traduction :

« *Coleophora medelichensis* n. sp.

« J'ai confondu longtemps cette espèce avec *C. discordella* Z., qui a beaucoup de ressemblance avec elle.

« La couleur fondamentale des ailes sup. est toutefois d'un jaune ocre plus clair (et non d'un brun-jaunâtre argileux comme chez *discordella*). Les ailes sup. n'ont que 5 à 6 mm. de longueur, avec une envergure totale de 11 à 15 mm. (tandis que chez *discordella*, ces ailes ont de 7 à 8 mm. de longueur et l'envergure atteint 15-17 mm.).



« Par sa coloration, cette nouvelle espèce se rapproche davantage de *niveicostella* Z., seulement elle est plus petite.

« Les ailes sup. sont relativement larges, d'un jaune pur, beaucoup plus clair vers le bord interne, avec une strie costale blanche assez large, une ligne discoïdale fine dépassant le milieu, le bord interne finement bordé de blanc. Les franges uniformément gris clair. Les antennes blanches, nettement annelées de noir, avec les poils de l'article basal jaunâtres, se prolongeant sur les deux articles suivants.

« Les palpes blanchâtres, d'une longueur à peu près égale à la largeur de la tête, qui est blanche, sont donc sensiblement plus courts que chez *discordella*. Abdomen et pattes blanchâtres, le dos gris-jaune.

« Le fourreau est encore inconnu. Cette espèce vole en mai et juin à Mödling (Medelicha). J'y ai pris plusieurs fois les deux sexes, ainsi que la véritable *discordella* Z., que j'y ai même élevée. »

Je ne vois rien à ajouter à la description si précise de M. le Prof. Krone. Toutefois il serait peut-être bon d'établir la comparaison de cette nouvelle espèce avec *Col. bilineatella* Z., qui lui ressemble beaucoup plus que *discordella* Z. et *niveicostella* Z..

De *Col. bilineatella* Z. (longueur des ailes sup. 6, 5-7 mm.) *C. medelichensis* diffère d'abord par sa taille plus petite, mais surtout par la couleur fondamentale de ses ailes sup. d'un jaune plus pur. L'ombre brune, qui borde en-dessous la côte blanche, est plus foncée et plus nette et de ce fait contraste plus vigoureusement sur la couleur du fond jaune clair. Les ailes inf. sont aussi d'un gris plus clair. La touffe de poils de l'article moyen des palpes, qui chez *bilineatella* Z. atteint presque le milieu de l'article terminal, est tout à fait courte chez *medelichensis*.

L'espèce plus répandue *Col. perserenella* Rbl (= *joanisella* Suire) vivant également sur *Dorycnium*, mais qui est beaucoup plus grande (long. de l'aile sup. 7-8 mm.) ressemble aussi beaucoup à *medelichensis* par sa couleur fondamentale claire et par sa strie costale blanche, atteignant l'apex. Mais chez *perserenella*, spécialement chez le ♂, l'ombre brune, soulignant la strie costale, est plus marquée, l'article basal des antennes est aussi plus faiblement poilu.

L'espèce plus méridionale *Col. congeriella* Stgr, vivant aussi sur *Dorycnium* ne peut être confondu avec *mede-*



*lichensis* à l'état d'imago, à cause de la couleur fondamentale des ailes sup. régulièrement jaune-clair, par sa ligne du pli puissamment développée et par sa strie discoïdale; mais biologiquement ces deux espèces se rapprochent beaucoup, les fourreaux sont construits de la même façon.

### *Sur la biologie de Col. medelichensis* Krone

Les observations qui suivent proviennent de la région de Dürnstein (Wachau, Basse-Autriche), où j'avais déjà eu l'occasion, au cours de plusieurs années, d'observer le développement de cette espèce.

Le papillon paraissant en juin-juillet doit très probablement pondre ses œufs fin juillet, ou commencement d'août, sur la face supérieure des petites feuilles de *Dorychnium germanicum*. Les chenillettes minent alors complètement une petite feuille, dont elles se font un fourreau. Elles s'acheminent avec lui vers la feuille voisine et continuent à miner. Le développement d'une jeune chenille progresse très lentement; dans la plupart des cas, elle n'a guère atteint que la moitié de sa taille à mi-octobre. Une remarque très curieuse est que les jeunes chenilles déposent leurs excréments dans leur mine; fait rare dans le genre *Coleophora*, je ne l'ai encore constaté qu'une seule fois chez les chenilles de *Col. genistae*. La chenille demi-adulte descend fin octobre à la base de la tige, où elle hiberne ainsi près du sol. A la fin de l'hiver, généralement vers fin mars, elle reprend son activité de mangeuse et atteint sa taille d'adulte au début de mai. Les fourreaux se fixent alors sur les feuilles supérieures et toujours sur le dessus d'une feuille.

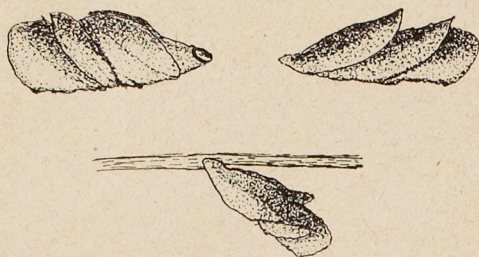
Quelques chenilles peuvent atteindre leur taille définitive avant d'hiverner; de ces fourreaux, les imagos sortent généralement fin mai, tandis que ceux apparaissant en juillet proviennent de jeunes fourreaux ayant hiverné. Nous obtenons donc chez cette espèce, comme cela arrive fréquemment chez les *Coleophora*, deux générations parallèles, indépendantes l'une de l'autre, l'éclosion d'été étant la plus importante.

Le fourreau de la chenille adulte est long de 6 à 7 mm., brun foncé, les parties de feuilles ajoutées en dernier lieu sont beaucoup plus claires. Il se compose de quatre, rarement de six petites feuilles de la plante nourricière minées et reliées ensemble, tantôt par un bord, tantôt par l'autre, légèrement détachées vers le bas, elles



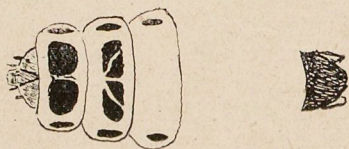
forment vers le haut une arête dorsale presque droite.

Suivant la taille des matériaux employés pour sa construction, le fourreau peut paraître plus ou moins élancé ou trapu. L'orifice de la bouche forme, avec l'axe longitudinal du fourreau, un angle de 45 degrés et est placé sur le côté. Le fourreau repose ainsi par son large côté sur son point d'appui.



Fourreau de *Col. medelichensis* (dessus, dessous, accroché).

La chenille est jaune-miel, elle porte, sur le dessus des trois premiers segments, des formations chitineuses très caractéristiques. Sur le premier segment, se trouvent deux grandes plaques dorsales séparées par une fine couture; deux paires semblables sur le deuxième segment et sur chacun des côtés des segments 1 à 3, une plaque latérale. Le treizième segment (Pygidium) est brun. Le corps entier est garni de poils disséminés.



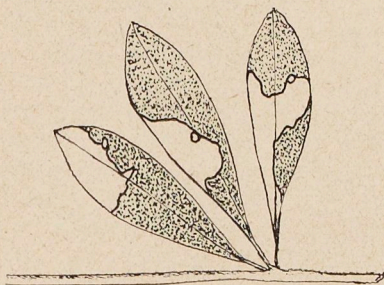
Les 3 premiers segments ainsi que le pygidium de la chenille.

Jusqu'ici *medelichensis* a seulement été observé dans la partie orientale de la Basse-Autriche (environ de Vienne, Mödling, Wachau); en Moravie méridionale (*Eisgrub-Nikolsburg, vergl. III, Nachtrag zur Lepidopterenfauna von Mähren von Dr. F. Zimmermann, Lotos* 1926, p. 25) et en Hongrie méridionale (Pécs) sur *Dorycnium germanicum* ou *herbaceum* (Pécs). De ces observations, il semble résulter que nous avons à faire à une



espèce du sud-ouest de l'Europe centrale, pouvant atteindre en Moravie méridionale (Tchécoslovaquie) la limite extrême septentrionale de sa distribution.

En Hongrie méridionale, les époques d'apparition paraissent différentes des nôtres. J'y ai trouvé à la mi-juin des chenilles adultes sur *Dorycnium herbaceum*, où elles faisaient, sur les grandes feuilles, des mines à trou caractéristique, mais sans manger entièrement la feuille. Ces fourreaux libèrent seulement leurs imagos vers fin juillet. La chenille devrait donc, d'après cela, hiverner à un stade encore plus jeune que chez nous.



Mine de trou de la chenille adulte sur *Dorycnium herbaceum*.

## UN ARC-EN-CIEL D'ÉCAILLES DE PAPILLONS

Voici une fort belle expérience, que je ne saurais trop recommander aux amateurs de papillons.

Qui de nous n'a remarqué les irisations produites par les rayons du soleil tombant sur les écailles attachées aux parois du flacon à cyanure?

Qu'on m'excuse de rappeler ici en quelques mots la théorie élémentaire des réseaux de diffraction, elle est nécessaire à la compréhension de ces irisations et de l'expérience que je vais décrire.

Pour expliquer certains phénomènes lumineux il est nécessaire d'admettre que la lumière est une propagation d'ondes. Pour en expliquer d'autres, il faut admettre au contraire que c'est une propagation de corpuscules. Les théories modernes admettent que la lumière est constituée par un essaim de corpuscules guidés, avec une certaine imprécision, un certain jeu, si j'ose dire, par des ondes. La vitesse de propagation est de 300.000 kilomètres par seconde, la longueur d'onde, variable avec la couleur, de 0,4 à 0,7 millièmè de millimètre; le violet correspond aux ondes les plus courtes, le rouge aux



plus longues, le jaune, radiation simple la plus visible, à 0,55 millièbre de millimètre environ.

On sait d'autre part que les écailles de papillons, vues au microscope, montrent des stries longitudinales, parallèles entre elles, dirigées dans le sens de la longueur (donc parallèles aux nervures de l'aile) et distantes les unes des autres de 1 à 2 millièmes de millimètre. Elles montrent évidemment bien d'autres détails de structure, que nous passons sous silence comme sans intérêt dans le cas présent.

En gros, on peut donc se représenter une écaille comme une grille, dont les barreaux sont à 1,5 millièbre de mm. les uns des autres, la lumière ne passant qu'entre les barreaux. Considérons fig. 1 un pinceau lumineux tombant normalement sur une écaille, les rayons qui étaient « au pas » avant de rencontrer la grille passent chacun dans une fenêtre entre deux barreaux et sont encore au pas après leur passage. Il en est ainsi quelle que soit la longueur d'onde: si la lumière qui est tombée sur l'écaille était composée d'ondes de longueurs diverses, donc de couleurs diverses, les couleurs restent confondues dans cette direction.

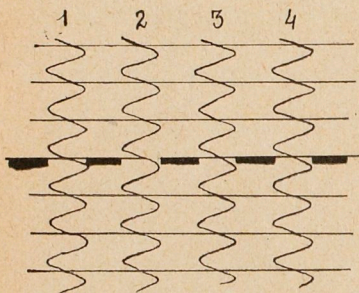


fig. 1

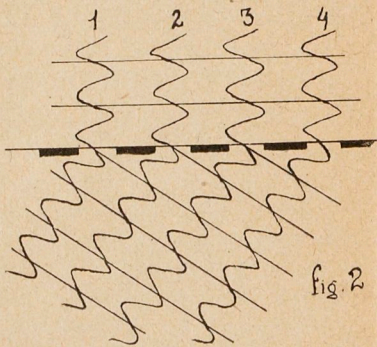


fig. 2

Mais on sait que la propagation rectiligne de la lumière n'est qu'approchée et qu'elle dévie d'autant plus aisément de la ligne droite, qu'on lui fait traverser une ouverture plus étroite. En passant entre deux stries de l'écaille, la lumière dévie donc aussi à droite et à gauche. Considérons (fig. 2) ce qui se passe pour des ondes d'une certaine longueur, déviées à gauche par exemple. Le rayon qui est passé par la fenêtre n° 1 a pris de l'avance sur celui qui est passé par la fenêtre n° 2, et celui-ci a pris, à son tour, de l'avance sur celui qui est passé par la fenêtre n° 3 et ainsi de suite. La figure 2 montre que dans une certaine direction l'avance du rayon n° 1 sur le



n° 2 est exactement d'une onde, de même l'avance du n° 2 sur le n° 3 et ainsi de suite. Le décalage étant pour tous ces rayons d'un nombre entier d'ondes, ils sont en fin de compte encore « au pas » et il y a de la lumière dans cette direction.

La figure 3, comparée à la figure 2, montre cependant que l'inclinaison suivant laquelle les rayons se retrouvent « au pas » dépend de la longueur d'onde. Le rouge, dont la longueur d'onde est la plus grande parmi les rayons visibles, sera donc plus dévié que le jaune, lui-même plus dévié que le vert et le violet.

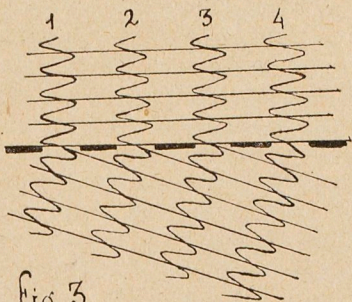


fig. 3.

Les écailles de tous les papillons présentent ce phénomène, il suffit de frotter une aile sur une plaque de verre pour y déposer quelques écailles, et de déplacer latéralement cette plaque entre une lampe et les yeux pour s'en rendre compte. D'une main on tient un carton qui masque la lumière directe de la lampe, de l'autre on tient la lame couverte d'écailles dans le prolongement du plan du carton, en cherchant par tâtonnement la position favorable.

Les écailles bleues des papillons du genre *Morpho*, écailles qui ne contiennent pas de pigment coloré, qui sont donc parfaitement transparentes, et dont la couleur bleue est due à un autre phénomène lumineux, celui des lames minces, constituent des réseaux de diffraction tout-à-fait remarquables. Avec elles l'expérience que je vais décrire revêt un incomparable éclat.

Procurez-vous un ou deux *Morpho* quelconques, abîmés, déchirés, mal étalés si possible, pour ne pas gâcher d'aussi jolies bêtes. Procurez-vous d'autre part deux vitres premier choix, carrées, de 20 centimètres de côté, ou rondes, de 20 centimètres de diamètre, et du papier noir mat comme celui qui enveloppe les plaques et papiers photographiques. Collez un cercle de papier



noir de 8 cm. de diamètre au centre de l'une des deux vitres, et, si elles sont carrées, cachez aussi tout ce qui est en dehors d'un cercle de 18 centimètres de diamètre. Il vous reste une couronne transparente de 5 centimètres de largeur. Prenez une aile de *Morpho*, posez-la en un point quelconque de cette couronne, écailles bleues contre le verre, et de façon que deux nervures voisines soient perpendiculaires à un rayon de la couronne. Posez le bout d'un doigt entre ces deux nervures, appuyez légèrement, et faites glisser, d'un ou deux millimètres, l'aile contre le verre. Des écailles se détachent et adhèrent au verre. Garnissez ainsi toute la couronne transparente de cette vitre en renouvelant la portion d'aile utilisée quand elle n'a plus d'écailles et en maintenant toujours les nervures utilisées perpendiculaires au rayon de la couronne que vous êtes en train de garnir. Les quatre ailes d'un *Morpho* suffisent largement pour obtenir un semis pas trop clairsemé. Si vous avez deux papillons, garnissez de même la surface correspondante de l'autre vitre. Réunissez maintenant les deux vitres, faces enduites d'écailles en regard, et bordez l'ensemble avec une bande de papier noir collée à la colle de poisson, comme vous doublez une positive sur verre. L'appareil est terminé.

Pour jouir de l'effet produit, vous n'avez plus qu'à placer cet appareil d'optique d'un genre un peu spécial, devant une lampe électrique quelconque, à une vingtaine de centimètres, et à observer d'une distance de quelques mètres, en vous plaçant de façon que la lumière directe, de la lampe soit complètement masquée par le disque central de papier noir. Toutes les écailles déposées sur le verre vous paraîtront lumineuses; celles qui sont les plus centrales paraissent violettes et bleues, celles qui sont près de la couronne externe brillent en rouge et en orangé, entre ces deux couronnes est une couronne verte et jaune.

Pour donner à l'expérience tout son éclat, il convient d'employer une lampe un peu survoltée (sans cela les bleus et les violets manqueront) et à filament aussi ramassé que possible : une lampe de phare d'auto — mais pas dans le phare! — est idéale. Il convient aussi d'observer sur un fond noir ou peu éclairé.

Je laisse au lecteur le soin d'imaginer un montage de présentation à son goût. Faites l'essai, vous serez surpris de la beauté de l'effet produit.

Je remercie M. Demarty, naturaliste à Chamalières, qui m'a gracieusement offert les *Morpho* nécessaires à la réalisation de cette expérience. BLANCHARD.



## ESPECES ET SOUS-ESPECES NOUVELLES

à ajouter au *Catalogue des Lépidoptères de France  
et de Belgique* — Série II (1)

par L. LHOMME

**Corrigenda.** — Avant d'enregistrer dans ce numéro quelques espèces nouvelles destinées à figurer plus tard dans le supplément de notre Catalogue, nous prions nos lecteurs de se reporter au premier article de ce titre, paru dans le vol. VIII, p. 196 et suivantes.

Nous avons à signaler d'abord une erreur typographique qui s'est reproduite deux fois, *Scotogramma sodae* n'est pas de Rebel, mais de Rambur; il y a donc lieu de remplacer, après *sodae*, Rbl. par Rbr.. De plus, page 20, 3<sup>e</sup> ligne, nous avons écrit : « Terrains à plantes halophiles », dans la pensée que la chenille de *S. stigmosa* devait vivre sur l'une de ces plantes, le typographe a simplifié cette phrase en composant : « Terrains halophiles » ce qui devient un non-sens. Il faut donc rétablir la phrase comme ci-dessus ou écrire simplement : « Terrains salés ».

Enfin *S. stigmosa* Christ., portant dans Hampson le n° 1161, doit se placer avant *S. sodae* Rbr. qui porte le n° 1163. Cette espèce, sous sa forme *atlantica* Brsn., prendra rang, dans notre catalogue, au n° 409 *bis*.

Page 201, à *P. xanthochloris* Bsd., ajouter le n° de Hampson, 3563. Cette espèce vient donc aussitôt avant *P. sericata* qui porte le n° 3564, elle prendra rang dans notre catalogue, sous le n° 696 *bis*.

Page 202, à *E. insulana*, ajouter le n° de Hampson : 6863; cette espèce devra donc se placer en tête des *Earias*, sous le n° 814 *bis* dans notre catalogue.

### AMATHES BLIDAENSIS Stertz.

Ainsi que nous l'avons annoncé vol. VIII, p. 310, cette intéressante espèce, nouvelle pour l'Europe, a été capturée en plusieurs exemplaires dans les Pyrénées-Orientales les 24 et 25 octobre 1937, par trois de nos collègues.

Dans l'attente de l'étude détaillée annoncée, nous indiquerons cette espèce comme suit dans notre catalogue :

(1) La série I a paru *Am. Pap.*, vol VIII, p. 196.



- 616 bis **A. blidaensis** Stertz (1915) : Iris, 1915, p. 130, pl. III, f. 7; Stz., suppl. III p. 152.  
France : *Méridionale*. — X.  
*Pyrénées-Orientales* : Vernet-les-Bains (G. du Dresnay, Ph. Henriot, Y. de Lajonquière).  
Chenille inconnue.

### PRODENIA LITURA Fabricius

Cette nouvelle espèce, découverte en France, n'est malheureusement pas une bonne acquisition, car elle cause des dégâts sérieux, dans d'autres pays, à diverses plantations et particulièrement au coton. Elle a été capturée par M. Ch. Boursin dans le jardin du laboratoire d'entomologie du Muséum de Paris, le 23-VIII-1936, alors qu'elle butinait sur des fleurs de *Buddleja davidi*.

Ce papillon a dû être importé avec des matériaux arrivés au Muséum, car l'auteur de la communication (Boursin : B. S. E. F., 1936, p. 278) est certain qu'aucun élevage de cette espèce n'a été tenté au Muséum.

La chenille, très polyphage, peut devenir dangereuse. Cette espèce a été décrite de nombreuses fois, Warren, in Seitz, ne cite pas moins de onze synonymes. Nous l'indiquerons comme suit dans notre catalogue :

- 715 ter **P. litura** Fabricius (1775) : Hmps., n° 3862; Stz., vol. II, p. 206, pl. 42, i = *littoralis* Boisduval (1834) : Stgr., n° 1857.

France : *Centrale* (Importé certainement). — VIII.  
*Seine* : Paris — jardin du Lab. d'entom. du Muséum (Boursin) (cf. B. S. E. F. 1936, p. 278).  
Chenille polyphage, attaque particulièrement le coton, doit vivre sur des *Lantana* (Warren).

### GENRE *ATHETIS* Hb.

Dans les bulletins de la Société Entomologique de France, 1936, p. 277 et 1937, p. 8, notre éminent collègue, M. Ch. Boursin, signale la capture de deux *Athetis* nouvelles pour la France, *proxima* Rbr. et *ingrata* Stgr., et consacre, de plus, à la première, une étude très détaillée dans le bulletin n° 18, p. 299, 1937; mais avant d'enregistrer ces nouvelles acquisitions pour notre faune, il est nécessaire de se reporter à un travail très intéressant de notre collègue, paru récemment dans *Entomo-*



*logische Rundschau*, 1937, n<sup>os</sup> 29, 31, 33, 34 et 35, sous le titre : « Morphologische und Systematische Studie über die Gattung *Athetis* Hb. (*Caradrina* Auct.) », Verz. p. 209, 1822.

Ce travail représente, d'après l'auteur, les principaux résultats de l'étude qu'il a effectuée de l'ensemble des espèces paléarctiques du genre *Athetis* Hb. (vulgo sensu), et cela d'après l'examen des Types encore existants de ces espèces, qu'il a pu se procurer, et dont le nombre atteint représente la majeure partie des espèces connues. Il se réserve de faire paraître ultérieurement une révision générale et détaillée de ce groupe d'espèces.

Dans le travail en question, l'auteur commence par nous dire que l'examen approfondi des caractères morphologiques et notamment de ceux de l'armure génitale de l'ensemble des espèces a conduit à cette constatation, que l'ancienne classification, ne tenant nul compte des relations naturelles des espèces et basée sur l'aspect extérieur, ne pouvait être conservée. En effet, de nombreuses espèces, proches parentes, sont très éloignées l'une de l'autre, d'autres, très différentes, sont rapprochées; de plus, des espèces appartenant à d'autres genres et même à une autre sous-famille s'y trouvent incorporées, si bien que des changements importants et inévitables ont dû être apportés à la nomenclature du genre, telle qu'elle est comprise actuellement.

En ce qui concerne plus particulièrement notre faune, les changements effectués par l'auteur sont les suivants:

Tout d'abord le nom de genre *Athetis* Hb., dont le Type est *furvula* Hb. (*lenta* Tr.) ne peut être conservé pour caractériser les *Caradrina* (vulgo sensu) et doit être remplacé par le genre *Elaphria* Hb., dont le Type est *morpheus* Hfn.. Les *Athetis* deviennent donc des *Elaphria*.

Le genre *Athetis* Hb., qui ne peut plus être employé pour nos anciennes *Caradrina*, est néanmoins conservé, mais pour caractériser les *Proxenus*, car *furvula* Hb. est congénérique avec les espèces de ce dernier genre, et *Athetis* Hb. (1822) ayant la priorité sur *Proxenus* H.-S. (1845) remplace ce dernier. Les *Proxenus* deviennent donc des *Athetis*.

L'espèce *gluteosa* Tr. n'est pas une véritable *Elaphria* Hb., mais comme *furvula*, un *Proxenus*, c'est-à-dire maintenant, une *Athetis*. Cette espèce, étant donnée la nouvelle affectation de ce nom de genre, ne change donc pas d'état-civil.



L'espèce *palustris* Hb. n'est pas une *Acosmetia*, mais est congénérique avec *hospes* Frr. et *gluteosa* Tr., et devient donc également une *Athetis*.

L'espèce *pulmonaris* Esp., dont les caractères lui font une place à part, doit voir rétablir pour elle l'ancien nom de genre *Atypha* Hb., dont elle était d'ailleurs le Type. Ce genre et cette espèce doivent être placés après *M. trigammica* Hfn..

Le groupe d'*alsines* Brahm, dont les espèces présentent également des caractères particuliers, doit constituer un genre à part : *Hoplodrina* Brsn., qui doit prendre place après le genre *Amphidrina* Stgr..

Ces différentes modifications seront rendues plus claires par la disposition suivante :

NOUVELLE CLASSIFICATION DES ESPÈCES FRANÇAISES  
DE L'ANCIEN GENRE *Athetis* Hb.

*Hoplodrina* Brsn., 1937

(Ent. Rundschau, p. 368, Type : *H. alsines* Brahm)

Genre *Hoplodrina* Brsn., caractérisé principalement par l'armure génitale ♂, dont les valves possèdent un cucullus et une corona, cette dernière bien développée; la harpe est relativement petite et digitiforme, l'uncus robuste et affectant habituellement la forme d'un croissant; le pénis grand et fort, presque entièrement garni d'un grand nombre de gros cornuti. Ce type d'armure est complètement distinct de celui des espèces du genre *Elaphria* Hb., où le cucullus et la corona manquent complètement et où le pénis est relativement faible et peu armé. Le genre *Hoplodrina* se distingue par ailleurs du genre *Amphidrina* Stgr. (*Amph. agrotina* Stgr.) auprès duquel il se place, par le revêtement thoracique composé de poils écailleux, celui des espèces du genre *Amphidrina* Stgr. étant constitué par de fortes et larges écailles. Le type de l'armure génitale est également différent.

<i>alsines</i> Brahm	Hps. n° 3940	Cat. 720
<i>blanda</i> Schiff.	— — 3941	— 721
<i>ambigua</i> Schiff.	— — 3942	— 722
<i>superstes</i> Tr.	— — 3943	— 723
<i>respersa</i> Schiff.	— — 3944	— 724

*Elaphria* Hb., 1822

(Verz. p. 230, Type : *E. morpheus* Hfn.)



L'espèce type du genre *Elaphria* Hb., *morpheus* Hfn., qu'il a été nécessaire de choisir, en égard aux règles de la nomenclature, présente un type d'armure assez différent des autres espèces et se tient un peu isolée, la constitution de la valve présente néanmoins certains caractères qui semblent former une transition vers l'organisation générale des armures du sous-genre *Hymenodrina* Brsn.

Le Genre *Elaphria* Hb., est caractérisé par : le front lisse, normalement constitué; les palpes, dont le 3° article est légèrement globuleux; le revêtement thoracique, composé de poils écailleux, le métathorax sans crête; l'armure génitale ♂, dont les valves ne possèdent ni cucullus, ni corona, se divisent en trois groupes principaux : a) leur extrémité présente à leur bord inférieur une partie membraneuse, Subgen. *Hymenodrina* Brsn., comprenant 20 espèces, dont 7 appartiennent à notre faune; b) le bord supérieur de la valve présente à la base un renflement, qui, dans certaines espèces, s'allonge parfois sous forme d'appendice, l'extrémité des valves se terminant par deux lobes divergents, Subgen. *Paradrina* Brsn., comprenant 24 espèces, dont 4 appartiennent à la faune française (5 avec *fuscicornis* Rbr., de Corse); c) le sacculus se prolonge en forme d'appendice vers l'extrémité de la valve (extension of sacculus de Pierce), Subgen. *Eremodrina* Brsn., comprenant 28 espèces, dont 2 appartiennent à notre faune. La harpe est bien développée, la plupart du temps relativement longue et digitiforme. Le pénis de taille normale, armé d'une ou deux agglomérations de petites dents ou de quelques plus gros cornuti isolés.

*morpheus* Hfn. Hps. n° 4003 Cat. 736

Sous-genre *Hymenodrina* Brsn., 1937

(Ent. Rundschau, p. 420, Type : *E. terrea* Frr.)

<i>cinerascens</i> Tgstr.			
ssp. <i>rougemonti</i> Spul.	Hps. n° 3956 et 3969	Cat. 726	
<i>terrea</i> Frr.	— — 3973	—	732
<i>proxima</i> Rbr.	— — 3974	—	»
<i>aspersa</i> Rbr.	— — 4010	—	738
<i>germaini</i> Dup.	— — 3978	—	735
<i>kadeni</i> Frr.	— — 3974	—	734
<i>ingrata</i> Stgr.	— — 3971	—	»



Sous-genre *Paradrina* Brsn., 1937

(Ent. Rundschau, p. 421, Type : *E. selini* B.)

<i>selini</i> B.	Hps. n° 3958	Cat. 728
( <i>jurassica</i> Riggb.)		
<i>flavirena</i> Gn.	— — 3959	— 729
<i>hispanica</i> Mab.	— — 3970	— 731
<i>clavipalpis</i> Scop.	— — 3967	— 730

Sous-genre *Eremodrina* Brsn., 1937

(Ent. Rundschau, p. 422, Type : *E. vicina* Stgr.)

<i>bermeja</i> Ribbe		
( <i>iberica</i> Hps., <i>gilva</i> var.)		
( <i>occidentalis</i> Ob.)	»	Cat. 739 bis
<i>gilva</i> Dzel.	Hps. n° 4016	— 739

*Athetis* Hb., 1822

(Verz. p. 209, Type : *Ath. furvula* Hb.)

<i>hospes</i> Frr.	Hps. n° 4117	Cat. 743
<i>gluteosa</i> Tr.	— — 4007	— 737
<i>palustris</i> Hb.	— — 4096	— 742

*Atypha* Hb., 1822

(Verz. p. 213, Type : *A pulmonaris* Esp.)

Genre *Atypha* Hb., caractérisé par :

le front, très peu chitinisé, translucide, mince et fragile;

les palpes, dont le 3° article est grêle et allongé;

le revêtement thoracique, composé de poils écaillés;

le métathorax, muni d'une crête;

l'armure génitale ♂, dont le pénis est très petit et complètement inerme;

la harpe courte, fortement chitinisée et irrégulièrement bifide.

<i>pulmonaris</i> Esp.	Hps. n° 3951	Cat. 725
------------------------	--------------	----------

Nous ne nous étendrons pas plus longuement sur ce remarquable travail, nous y renvoyons les lecteurs qui voudront connaître les raisons qui ont motivé les changements de noms ci-dessus, ainsi que se rendre compte dans le détail des caractères distinctifs des nouveaux



genres et sous-genres, établis afin de montrer la phylogénie réelle des espèces. Nous extrayons seulement de ce mémoire ce qui a trait à notre faune pour l'ordre de notre Catalogue et nous consacrerons ci-après une mention spéciale aux deux *Elaphria* nouvelles pour la France, *proxima* Rbr. et *ingrata* Stgr. déjà citées plus haut.

*ELAPHRIA (Hymenodrina) PROXIMA* Rbr.

Dans le bulletin de la Soc. Ent. Fr. p. 277, M. Ch. Boursin signale la capture de cette espèce faite par notre collègue et ami, M. G. du Dresnay, le 20 mai 1936 au col d'Encalbo (alt. 500 m.), près de Collioure (Pyr. Or.)

Dans un second article M. Boursin (B. S. E. F., 1936, p. 299) montre qu'il s'agit chez *proxima* Rbr. d'une espèce complètement distincte qui a été méconnue et considérée à tort par différents auteurs comme variété soit de *E. kadeni* Frr, soit de *E. fuscicornis* Rbr., ces dernières toutes deux également espèces particulières.

La description de *E. proxima* n'ayant jamais été publiée par Rambur (la figure seule a été donnée pl. 18, f. 7, dans la *Faune de l'Andalousie*), M. Ch. Boursin, dans cet article donne une description détaillée de cette espèce et termine en disant que la forme typique est connue actuellement d'Espagne, du Portugal et du Midi de la France, et que la forme d'Algérie, de Tunisie et du Maroc se nomme *rufostigmata* Roth.. Mais il ajoute que la forme africaine est peu différente du type et ne méritait pas de nom spécial.

Nous écrivons dans notre catalogue :

732 bis **E. (Hymenodrina) proxima** Rambur (1838) :  
Description : Boursin B. S. E. F., 1936, p. 299-308; Hmpsn., n° 3974; Stgr., n° 2009 a, comme var. de *kadeni*; Stz., vol. III, p. 212, comme var. de *fuscicornis* = *kadeni*.

France : Méridionale. — V.

*Pyrénées-Orientales* : Collioure, col d'Encalbo (500 m.) (du Dresnay).

Chenille non séparée.

(Cf. Boursin B. S. E. F. 1936, p. 277 et pp. 299-308, pl. V.)



*ELAPHRIA (Hymenodrina) INGRATA* Stgr.

C'est dans le bulletin de la S. E. F., 1937, p. 8 que M. BOURSIN signale cette capture, faite par lui, à la lumière, au plan d'Aups, près de Marseille, le 9-ix-1932.

Cette espèce n'est toutefois pas nouvelle pour la France, car elle a été prise dans les Landes par CONSTANT et décrite par lui dans les Annales de la S. E. F. en 1865, p. 194, pl. 7, f. 10 *a, b*, sous le nom *infusca* (le ♂ seul est de cette espèce, la ♀ décrite appartient à une forme de *flavirena*).

Le nom *infusca* Constant, 1865, étant préoccupé par *infusca* Rbr, 1858, le nom *ingrata* Stgr. doit donc être adopté.

Nous aurons donc à ajouter au catalogue :

734 bis **E. (Hymenodrina) ingrata** Staudinger (1897) : Hmps., n° 3971; Stgr., n° 1998; Stz., vol. III, p. 212, pl. 48 c = *infusca* Constant, nec Rbr. (1865) praeoc. : Ann. S. E. F., p. 194, pl. 7, f. 10, *a, b* (le ♂ seul).

France : *Méridionale*. — VI-VII.

*Bouches-du-Rhône* : Le Plan d'Aups (Boursin). — *Landes* (Constant).

Chenille inconnue.

*HYDROECIA PETASITIS* Doubleday

C'est dans le bulletin de la S. E. F. de 1937, p. 9, que M. Ch. Boursin nous signale la capture faite à Buré (Meurthe-et-Moselle) le 7 août 1933, par M. Heim de Balsac, d'une ♀ d'*H. petasitis* Dbld. butinant les fleurs d'un *Buddleja*.

Cette espèce, répandue en Europe et principalement chez nos voisins (Angleterre, Allemagne, Suisse), n'avait pas encore été signalée ni de France, ni de Belgique, pays où la plante nourricière de sa chenille : *Petasites officinalis* Moench, n'est pourtant pas rare.

C'est maintenant chose faite pour la France, et nous sommes persuadés que notre éminent collègue M. F. Devenne, qui connaît bien cette espèce, puisqu'il a été le premier à identifier l'exemplaire de Buré, ne tardera pas à nous signaler sa capture en Belgique.

Nous ajouterons à notre catalogue :



749 bis **H. petasitis** H. Doubleday (1847) : Hmps., n° 4340; Stgr., n° 1880; Stz., vol. III, p. 226, pl. 46 d; LK., pl. 45, f. 1; Clt., vol. I, p. 206, pl. 38, f. 18 ♂.

France : Nord-Est. — VIII.

Meurthe-et-Moselle : Buré (Heim de Balsac) B. S. E. F. 1937, p. 9.

Chenille sur *Petasites officinalis* Moench; dans la tige et la racine à proximité du collet. — V, VI.

**ORIA MYODEA** Rbr., ssp. **LAJONQUIEREI** Bang, Haas.

Nous avons signalé dans notre Catalogue et ses addenda, sous le n° 779, la présence de cette espèce andalouse en Charente-Inférieure et en Gironde. Notre collègue Y. de Lajonquière ayant eu la chance de reprendre en 1933, à Soulac, en nombre, cette espèce localisée, en envoya quelques exemplaires au célèbre entomologiste de Dresde : M. Otto Bang-Haas. Celui-ci, après avoir comparé cette forme française avec des exemplaires andalous, marocains et portugais de la coll. de Staudinger, décrivit une race française qu'il nomma *lajonquierei* (*Entomologische Zeitschrift Frankfurt*, 1934, p. 71).

Nous corrigerons ainsi qu'il suit le paragraphe 779 de notre catalogue :

779. **O. myodea** Rambur (1858) : Hmps., n° 4770; Stgr., n° 1914; Stz., vol. III, p. 239, pl. 48.

La forme typique n'est pas française, nous avons :

*lajonquierei* Bang-Haas (1934) ssp. : Ent. Zeitsch. Frankfurt, p. 71.

(Coloration du dessus des ailes sup., y compris le thorax, d'un jaune-brunâtre franchement plus clair, les nervures sont marquées en plus foncé, une strie longitudinale se trouve en dessous de la cellule, avant le bord interne. Dessous des supérieures et les deux faces des inférieures d'un blanc pur, sans aucune trace brunâtre de dessin nervural, comme il s'en trouve chez la forme typique.

Mêmes localités que dans le Catalogue et son supplément; l'espèce a été reprise à Soulac par MM. Bernier et du Dresnay.

Je saisis cette occasion pour remercier personnellement notre aimable collègue M. Y de Lajonquière des deux exemplaires qu'il voulut bien m'offrir.

La chenille est inconnue. Elle vit très probablement sur *Ammophila arenaria* Link, ce roseau des sables si



commun sur tout le littoral de la Manche et de l'Océan, qu'on nomme Oyat dans le Nord-Ouest et Gourbet dans le Sud-Ouest; synonyme également de *Arundo arenaria*, de *Calamagrostis arenaria*, de *Psamma littoralis* P. B., etc.

Voici à l'appui de cette hypothèse, une observation de M. Y. de Lajouquièrre, qui m'écrivit le 12 novembre 1937 :

« La seule remarque que je puisse vous apporter concerne les ♀. J'en ai pris cinq en tout, une est venue à la lampe et quatre autres ont été prises par moi sur des touffes de gourbet. La première avait manifestement déjà pondu, mais les quatre autres venaient d'éclore, entourées de plusieurs ♂ qui se préparaient à l'accouplement. La dernière ♀ n'avait pas encore fini de sécher ses ailes. Ces faits, renforcés par la constatation qu'à cet endroit, aucune autre plante ne pousse sur la dune, me paraît rendre plausible l'hypothèse que la plante nourricière de cette chenille est le gourbet (*Ammophila arenaria* Link).

### *SCHRANKIA TURFOSALIS* Wocke

C'est avec plaisir que nous inscrivons cette espèce à notre faune. Commune en Angleterre, signalée d'Allemagne, de Suisse et de Hollande, pour ne parler que de nos voisins, sans compter d'autres contrées plus éloignées, *Schrankia turfosalis* devait fatalement se faire capturer en France, comme elle le sera probablement un jour ou l'autre en Belgique.

C'est à notre collègue et ami M. Adkin, de Saint-Pierre d'Irube, que revient l'honneur de cette découverte. Deux exemplaires de *S. turfosalis* ont été capturés par lui la première fois le 11 juin 1936, au marais d'Orx, dans les Landes, la nuit, attirés par les phares de l'auto, et une seconde fois, en deux exemplaires également, au même endroit, par le même procédé le 12 août 1937. Ces exemplaires, envoyés à Londres, ont été déterminés par les services du British-Museum.

Entre les Landes et la Suisse et l'Allemagne d'une part, et l'Angleterre d'autre part, il existe certainement en France d'autres localités où vole cette espèce; mais sa petite taille, les dessins de ses ailes peu apparents, en lui donnant vaguement l'allure d'un microlépidoptère, l'ont probablement fait délaissé par les chasseurs d'hétérocères. Cette hypothèse semble appuyée par le fait que l'auteur de la découverte est justement un microlépidoptériste.

C'est en attirant l'attention de tous les chasseurs sur cette petite espèce que nous écrivons dans notre catalogue :



*S. turfosalis* Wocke (1850) : Stgr., n° 2831; Stz., vol. III, p. 439, pl. 73 l; LK., pl. 63, f. 12; B. J., pl. 55, f. 20; Meyr., p. 164.

France : *Sud-Ouest.* — VI-VIII.  
Ländes : *Marais d'Orx (Adkin).*  
Chenille inconnue.

### *CHELIS MACULOSA* Gerding

Le paragraphe de notre Catalogue, relatif à *Phragmatobia maculosa* Grng., n° 264, doit être revu, corrigé et augmenté. M. Franz Daniel de Munich, dans *Mitteilungen der Münchner Entomol. Gesellsch.* XXV, année 1935, p. 45-55 et pl. V, a publié une étude très documentée sur *Chelis maculosa* et ses races.

Cette espèce a changé plusieurs fois de genre, et certains auteurs lui ont attribué un nom de genre estropié.

Les anciens auteurs comme Heinemann, suivis par Staudinger dans son Catalogue 1901, classaient *maculosa* dans les *Arctia* Schrt., Hampson place cette espèce dans les *Phragmatobia* Stphs. et nous avons suivi cette classification dans notre catalogue.

En 1886, Rambur, dans le Cat. Léop. Andalous, vol. 1, fasc 2., p. 256, en note, avait créé un genre nouveau pour *maculosa* Esp., *simplonica* Bsd., *mannerheimi* Dup. en se basant sur la disposition des taches aux ailes sup. et aussi, ce qui est curieux pour l'époque, sur des différences constatées aux pièces génitales. Il nomma ce genre **Chelis**.

En 1892 M. W. F. Kirby (*Synon. Cat. Lep. Heterocera* I, p. 263), en indiquant le genre de Rambur écrit :

G. 210. *Cletis* Ramb., Cat. Léop. And. II, p. 256, Note (1866). *Cletis* est donc ou une erreur typographique, ou un *lapsus calami* de la part de Kirby. Nous retrouvons malheureusement ce nom estropié dans Seitz : *Macr. paléarct.* II, p. 78, et dans son suppl. p. 74.

Je dois ces quelques renseignements à l'obligeance de M. Bainbriggé Fletcher, spécialiste des questions de ce genre, que je remercie. Cette histoire prouve une fois de plus qu'il faut toujours remonter aux sources quand on fait des citations.

Au début de son étude, M. F. Daniel cite un travail très intéressant de M. G. Warnecke paru dans « *Int. Ent. Zeitschr.* » 26, p. 113, 1932, dans lequel l'auteur, partant de la race typique de *maculosa*, qui vit dans le



sud-est de Vienne et dans les plaines de Hongrie, envisage la distribution de cette espèce, en Europe, en deux branches bien distinctes :

1° Les races des steppes, comprenant l'Ouest de la Basse-Autriche et quelques régions plus ou moins xérotiques, en Allemagne et dans le nord de la France, îlots très séparés les uns des autres, par de grandes étendues de territoires.

2° Les races complexes des régions circum-méditerranéennes, parmi lesquelles sont englobées nos races alpines et pyrénéennes, car dans le midi de la France *C. maculosa* ne vit qu'en montagne.

Il est compréhensible que les formes du premier groupe, dans des stations si complètement isolées les unes des autres, sans aucunes relations entre elles depuis les temps préhistoriques, aient pu former des races locales.

C'est ainsi que la forme de Saclas (Seine-et-Oise) découverte par notre collègue M. Ch. Boursin, et qui, au point de vue géographique, peut être considérée comme la forme extrême de *maculosa* vers l'Ouest, a été séparée par M. F. Daniel sous le nom ssp. **boursini**.

Cette race diffère sensiblement de la race typique de Vienne. Par son aspect général et sa taille, elle se rapprocherait plutôt des races du sud. Les ailes sup. sont jaunées, la côte et le bord externe sont soulignés étroitement de brun-jaunâtre, ainsi que les franges. Les taches, nettement délimitées, ressortent vigoureusement sur le fond clair. Les ailes inf. sont entièrement d'un rouge lumineux souvent blanchâtre vers la base, avec les taches marginales foncées, généralement bien développées. Ces papillons sont, par la couleur des ailes (mais non par la disposition des taches) très ressemblants à la fig. de la ssp. *slivnoënsis* Rebel, dans Seitz, vol. II, pl. 16 a.

Série type : 10 ♂ de Saclas (S.-et-O.), 1-15 V, leg. Boursin, coll. F. Daniel.

Une remarque intéressante a été faite, quant à l'heure d'arrivée des papillons à la lampe de chasse. A Saclas les papillons arrivaient à peu près entre 23 heures et 1 heure du matin; alors que dans les env. de Vienne, ceux-ci ne viennent que vers 4 heures du matin, un peu avant la venue de l'aube.

Quoique de petites différences raciales s'observent entre nos formes alpines et pyrénéennes et la forme



*stertzi*, décrite des Alpes Grées par Schulz (Iris 1902, p. 328), M. F. Daniel n'a aucun scrupule, dit-il, à les réunir ensemble. Nos formes pyrénéennes ne ressemblent du reste pas aux races espagnoles.

Nous donnons ci-dessous la traduction de la description de la ssp. *stertzi* Schulz.

*Ailes sup. du ♂ allant du jaune cuir-clair presque jusqu'au blanc. Les taches noires sont grandes et ressortent nettement sur le fond; franges larges à reflet soyeux, légèrement plus claires que la couleur fondamentale.*

*Ailes inf. rose clair. Les taches noires largement dessinées, celles proches du bord interne souvent réunies entre elles sous forme de bandes. Franges larges de la teinte des sup., roses au bord interne.*

*Tête et thorax rougeâtre clair, strie dorsale plus ou moins large, noire; cotés de l'abdomen rouge, bordés de noir.*

*Dessous de toutes les ailes d'un rose clair avec de grandes taches nettement tracées comme dessus. Envergure 34-36 mm.*

*Ailes sup. de la ♀ brun-lumineux clair, les taches noires nettement auréolées de clair. Ailes inf. rouge-clair, les taches du bord réunies en bande, ventre noir, antennes plus délicates que chez la forme typique. La couleur rouge du dessous est la même qu'au-dessus. Envergure 26 mm.*

Il y aura donc lieu de supprimer de notre Catalogue (suppl. n° 264) la race *simplonica* Bsd. que nous y avons indiquée, après coup, comme étant celle de nos Alpes, sur l'indication d'un collaborateur que nous croyions mieux renseigné.

*simplonica* Bsd. est une forme très spéciale des Alpes du Tyrol méridional et de Suisse, aux altitudes de 2.300 à 2.500 mètres, si spéciale que Spuler (Die Schmett. Europas, p. 137, pl. 73, f. 1 b ♀) l'indique comme espèce distincte, et M. F. Daniel, dans le travail cité en tête de cette étude, p. 52 (note 10), dit que sur ce point, il est absolument d'accord avec Spuler. La pectination des antennes du ♂, moitié plus courte que chez n'importe quelle forme de *maculosa*, le dessin des ailes inférieures, et surtout l'absence de toute forme de transition entre les *simplonica* des hauts sommets et les *maculosa* d'altitudes moyennes justifient cette séparation.



Il ne serait pas surprenant de découvrir un jour *simplonica* dans nos Alpes françaises, mais c'est au-dessus de 2.000 mètres qu'il faut l'y chercher. Jusqu'au moment de cette découverte, nous supprimerons radicalement *simplonica* Bsd. de notre Catalogue.

J'avais aussi signalé, de Digne, l'aberration *latina* Turati, d'après Ch. OBERTHÜR, qui avait cité et figuré cette forme dans ses *Et. Lépid.*, vol. V, f. 760.

M. F. Daniel n'admet pas l'emploi d'un nom de race pour désigner une aberration d'une autre race et il écrit, p. 49 (note 5), en parlant du directeur du Catalogue, de moi par conséquent :

« Er führt sie als *latina* Trti. auf. Ich halte es jedoch für falsch Modifikationen welche zufällig einer anderen Rasse ähnlich sind, mit dem Namen dieser geographischen Rasse zu belegen. »

Je traduis mot-à-mot : « Il l'a notée comme *latina* Trti. Je considère cependant comme une faute d'appliquer à des variations qui, par hasard, ressemblent à une autre race, le nom de cette race géographique. »

Je suis parfaitement d'accord avec M. F. Daniel, et depuis très longtemps je me suis élevé avec force, dans la revue que je dirige (1924, vol. II, p. 43), contre les prétentions d'une jeune école qui s'arrogeait le droit de donner, au titre d'aberration, à un exemplaire qui, d'après elle, présentait quelques caractères d'une race géographique éloignée, le nom de cette race. Appuyant d'un exemple ma protestation j'ai choisi, parmi les *P. apollo*, la race *cebennica* Le Cerf qui est de grande taille, et la race *pyrenaica* H. Bath. qui est de petite taille et je disais à mes contradicteurs :

Si par hasard vous rencontrez dans les Cévennes un individu de petite taille, et dans les Pyrénées, un de grande taille, n'allez pas surtout nous raconter qu'un *pyrenaica* est venu rendre visite à ses amis les *cebennica*, et que par politesse un *cebennica* est allé dans les Pyrénées. Appelez, si cela vous chante, *minor* et *major* ces deux sujets aberrants, cela ne fera que deux noms inutiles de plus, mais ne leur donnez jamais le nom de la race d'en face, car tôt ou tard vous provoquerez des confusions.

Puisqu'il n'est pas admis de désigner d'un nom identique deux espèces d'un même genre, il devrait en être de même, entre une aberration et une race géographique d'une même espèce.

Comme Cassandre, j'ai prêché dans le désert, car trois



ans après, en 1927, on peut voir dans le bulletin même de notre Société entomologique, p. 138, un de nos collègues soutenir la thèse inverse, si chère aux amateurs d'aberrations, dans le simple but de prouver mon erreur.

Je suis heureux de constater aujourd'hui que je ne suis plus seul de cet avis et que d'éminents entomologistes allemands s'élèvent aussi contre cette pratique qui, en s'étendant, nous ramènerait infailliblement à la confusion de toutes les races, autant dire au déluge.

Il serait déplorable que ces mesquineries de collectionneurs portent atteinte aux vastes travaux entrepris actuellement par des savants, aux idées larges, sur l'évolution et la distribution des races géographiques.

C'est en recherchant sur la carte du monde, depuis les temps les plus reculés, les traces des migrations de nos papillons, que M. Warnecke et ses collaborateurs, parviennent à établir l'origine des espèces et à tracer la carte de leur distribution, en races géographiques.

Ces races doivent rester pures de tout mélange, même dans notre nomenclature.

Je m'associe au souhait de M. F. Daniel, de voir bientôt un Congrès international d'Entomologie, celui de Berlin par exemple en 1938, mettre cette question à l'ordre du jour, et donner force de loi à un accord qui, dès maintenant, réunit tous les entomologistes, amis d'ordre et de clarté dans leur nomenclature.

Nous écrirons donc dans le Catalogue :

81 bis CHELIS Rambur, 1866  
*Cat. Lép. Andalous.*, vol. I, p. 256 (note)

263 *maculosa* Gerning (1780) : Hmps., n° 1657; Stgr., n° 4217; B., vol. II, pl. 27, f. 6; B. J., pl. 23, f. 10; Stz., vol. II, p. 78, pl. 14 f; LK., pl. 81, f. 3.

La forme typique n'est pas française, nous avons :

*stertzi* Schulz (1902) : Iris p. 328; F. Daniel : Mitt. d. Münchner Ent. Gesellsch. 1935, p. 45-55.

(Ailes supérieures jaune cuir clair, avec de grandes taches noires très nettes. Ailes inférieures rose clair avec larges taches noires, dont les deux premières, près de l'apex, sont souvent réunies).

France : Alpes et Pyrénées. — VII, VIII.

Basses-Alpes : Digne, Larche, Colmars (Boursin, Lhomme, Sorin, Stempffer). — Hautes-Alpes : La Bessée (Boursin).  
St-Véran (du Dresnay), Pelvoux (Lhomme), Aiguilles



(Ph. Henriot). — Alpes-Maritimes : St-Martin-Vésubie, Le Boréon (Boursin). — Haute-Garonne : Bagnères-de-Luchon (Cat. Rondou). — Lozère : Monts d'Aubrac (Ph. Henriot). — Hautes-Pyrénées : Caute-rêts (Oberthür), Gèdre (Rondou), Héas (Ph. Henriot), Gavarnie (G. Durand), St-Sauveur (Boursin). — Pyrénées-Orientales : Vernet-les-Bains (Homberg), Fourmiguères (Lhomme, Schirber, Sorin), Porté (Stempffer). — Saône-et-Loire (Constant). — Var : St-Zacharie, R. (Foulquier).

**boursini** F. Daniel (1935), Mitt. d. Münchner Ent. Gesellsch. p. 47.

(Ailes supérieures jaune d'os, à dessins noirs nettement délimités, ressortant vigoureusement sur le fond; ailes inférieures rouge brillant à taches marginales bien définies).

France : Centrale. — V.

Seine-et-Oise : Saclas (Boursin, Le Charles, Stempffer), Lardy (Dumont). — Aube : Preize, près de Troyes (Chazal, cat. Jourdeuille)?

Sand l'indique aussi de l'Indre avec sa var *simplonica*; nous n'avons pas de précisions sur cette capture dans l'Indre, quant à la variété *simplonica*, d'après ce qui précède, elle y est tout simplement impossible.

A supprimer *simplonica* et *latina*. Nous considérons ce dernier nom comme préoccupé, il pourrait être remplacé, comme le suggère M. F. Daniel par *pseudolatina*.

A titre de renseignements, nous donnons ci-dessous les noms des différentes races géographiques, de *C. maculosa* d'après le travail de M. F. Daniel.

<i>aragonensis</i> Stgr.	Espagne
<i>centralhispanica</i> Dan.	id.
<i>latina</i> Trti	Italie
var. <i>marsicana</i> Dhl.	id.
<i>monacensis</i> Osth.	Env. de Munich
<i>slivnoënsis</i> Rbl.	Bulgarie
<i>schwingenschussi</i> Dan.	Liban
<i>mannerheimi</i> Dup.	Oural
	(à suivre.)

#### CAPTURES INTERESSANTES

Nous avons indiqué, dans notre *Catalogue des Lépidoptères*, au n° 148, que *Heodes hippothoë-rutilus* était signalé de la Nièvre, sans toutefois indiquer de localités.

Nous apprenons qu'un élève du Collège des Minimes de Decize, M. André Dachet, a rencontré cette rare et jolie espèce dans deux localités distinctes.



1° Au Bois de Thianges, à 9 kilomètres, de Decize, le 15 juillet;

2° A Cervy-la-Tour, à 15 kilomètres de Decize, le 19 juillet.

Dans cette dernière localité *Heodes rutilus* n'était pas rare.

Nous souhaitons à notre jeune collègue de persévérer dans ses recherches entomologiques, puisqu'elles commencent si bien.

Dans la Côte-d'Or, c'est à Pont que M. Mercy a capturé cette espèce; M. Varnier nous informe que, malgré la pauvreté de 1937 en lépidoptères, *H. rutilus* fut abondant.

L. L.

### SUR *COLIAS CROCEUS* Fourcroy

Je lis dans le dernier numéro de *The Entomologist* que M. R. Oberthür a observé fin septembre, comme les années précédentes, un très grand nombre de *Colias croceus* dans la région de Royan-Pontailiac (Charente-inférieure) :

« Dans une seule journée de chasse, 300 femelles de la forme *hélice* ont été prises, elles présentaient une remarquable série de colorations diverses, établissant des transitions vers la var. *aubuissoni*. C'est à remarquer que chaque région produit ses formes spéciales. A Royan on ne rencontre que très exceptionnellement une femelle *croceus* qui se rapproche de la var. *helicina*. Les exemplaires de septembre 1937 étaient en général un peu plus petits que ceux de 1936. La température étant favorable, on pouvait encore voir voler *croceus* au mois de novembre sur la côte Atlantique. »

Ici, à Saint-Jean de Luz, je n'ai pas observé plus d'individus que d'habitude; mais le 26 septembre étant à Luchon j'ai remarqué cette espèce en nombre à Super-Bagnères, dans la vallée du Lys, et encore plus haut, vers 2.000 mètres, au refuge de Prats-Long. J'ai même ramassé un exemplaire mort, parfaitement conservé, sur la neige vers 3.000 mètres, en montant au Tusse de Maupas.

Ils n'avaient pas l'air d'émigrer mais volaient rapidement et se posaient de temps en temps sur les fleurs, rares à cette époque. Beaucoup de neige était tombée sur les hauteurs, jusque vers 2.200 mètres, entre le 12 et 23 septembre; ces papillons allant vers le sud ont



peut-être été arrêtés dans ces vallées, à cause de la neige nouvelle qui se trouvait plus haut.

Le dernier *C. croceus* que j'ai vu, à Saint-Jean de Luz, volait le 15 novembre.

Mme VERA M. MUSPRATT.

## NOTES DE CHASSE

*Hemimene gemellana* Zeller, Kennel. — J'ai pris cette espèce assez communément à Evisa (Corse) en août 1936. Les petits papillons étaient presque toujours posés sur *Achillea ligustica* All. ou volant à son voisinage. Je n'ai jamais trouvé *Hemimene gemellana* Z. là où cette plante manquait. Comme toutes les *Hemimene* connues vivent de Composées et que plusieurs vivent d'*Achillea* (une espèce voisine de *H. gemellana* Z., *Hemimene petiverella* L. est signalée sur *Achillea millefolium*) il me paraît très probable que *Achillea ligustica* All. est la plante nourricière de *Hemimene gemellana* Z..

*Psodos alpinata* Scopoli, Wehrli. — Sur le plateau de la Dent de Crolles (alt. 1.750-2.000 m.) (Isère, massif de la Grande-Chartreuse), ce *Psodos* est très abondant. Mâles et femelles volent le matin, même sans soleil, là où croît *Dryas octopetala* Linné, qu'ils aiment particulièrement butiner. On pouvait reconnaître *a priori*, de loin, les endroits où ces *Psodos* étaient communs, d'après les zones du plateau où *Dryas octopetala* croissait en plus grande abondance. La liaison entre *Psodos alpinata* Sc. et le *Dryas* était très nette.

On ne saurait cependant affirmer que ce soit cette plante qui serve ici de nourriture aux chenilles de *Psodos*. Les femelles de *P. alpinata* Sc., mises en tube, pondent volontiers leurs œufs jaunes sur le bouchon. Ceux-ci éclosent au bout de 10 à 15 jours. N'ayant plus de *Dryas* à ma disposition, je leur donnai des feuilles de *Potentilla* qu'elles attaquèrent volontiers. Il est probable que la chenille est assez polyphage.

G. PRAVIEL,

16, rue Claude-Bernard, Paris.

